



MÉMOIRE SUR L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE

Novembre 2011

Une destination unique à renouveler

Montréal 

Ville UNESCO de design



Recréer une image positive

L'histoire mouvementée des installations olympiques a souvent attiré de nombreuses critiques acerbes. Pourtant, une étude¹ réalisée en 2009, par Léger Marketing indique que le Stade olympique est le symbole le plus associé à Montréal.

LA MAJORITÉ DES QUÉBÉCOIS ONT UNE OPINION PLUS POSITIVE QU'AVANT À L'ÉGARD DU PARC OLYMPIQUE (80 %);

SELON LES QUÉBÉCOIS, LE PRINCIPAL ATOUT DU STADE OLYMPIQUE EST SA CAPACITÉ À ÊTRE LE SEUL ENDROIT À POUVOIR RECEVOIR DES FOULES DE 65 000 SPECTATEURS.

En plus de cette capacité d'accueil inégalée, le pôle Maisonneuve présente un éventail de bâtiments d'une qualité architecturale exceptionnelle et de formes particulières et uniques, issues de différentes époques. La diversité des points de vue des structures existantes et de leur utilisation à des fins promotionnelles de l'agglomération montréalaise contribue à sa reconnaissance internationale.

L'importance de la consultation menée par le comité-conseil créé par la Régie des installations olympiques (RIO) et le gouvernement du Québec démontre une nouvelle détermination quant à l'avenir du Parc olympique. Elle atteste également la volonté explicite du gouvernement du Québec de continuer à s'investir dans la gestion de ces équipements majeurs dont l'ampleur dépasse largement le territoire de l'île de Montréal. À cet égard, la Ville de Montréal tient à rappeler qu'elle n'a ni l'intention, ni les moyens, d'intégrer à son patrimoine immobilier les installations olympiques. Cependant, la Ville de Montréal profite de cette occasion pour exprimer ouvertement sa résolution de collaborer activement au processus de consultation de manière à améliorer la qualité de vie des citoyens montréalais, à concrétiser son plan Entreprendre – Collaborer – Réussir dans l'Est de Montréal et à participer au rayonnement du Québec sur la scène internationale.

Par ailleurs, la Ville est heureuse de cette démarche, car cette volonté de collaborer, déjà bien entamée par l'entremise de l'Espace pour la vie (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique et Planétarium), s'est officialisée récemment par une entente de partenariat de cinq ans, scellant ainsi l'objectif des partenaires de se développer de manière interdépendante.

¹ PARC OLYMPIQUE QUÉBEC, Étude d'opinion sur le Parc olympique, Avril 2009

Sommaire des orientations

UNE VISION
GLOBALE ET
INTÉGRÉE DE
TOUT LE PÔLE
MAISONNEUVE

Dans tous les secteurs de son activité économique, culturelle, sociale et environnementale, « Montréal, métropole culturelle » est perçue comme une ville créative, en constant renouvellement et à l'avant-garde. En 2006, la Ville de Montréal a été désignée ville UNESCO de design. En lui attribuant ce titre, l'UNESCO a reconnu le potentiel créatif en design de la métropole sur la base de la forte concentration de talents, ainsi que de l'engagement et de la détermination de la ville, des gouvernements et de la société à miser sur cette force pour améliorer notre milieu de vie.

Le Parc olympique représente pour Montréal un actif indéniable, non seulement par l'envergure des installations qui s'y trouvent, mais aussi parce qu'il se situe au cœur d'un tissu urbain à renouveler et à partager avec une composante majeure de Montréal, soit l'Espace pour la vie, le plus grand complexe muséal en sciences de la nature du Canada. En fait, le pôle Maisonneuve renferme aujourd'hui, un triple enjeu pour Montréal, qui se décline de la façon suivante :

- Son apport identitaire relié à la valorisation du territoire et à l'excellence en architecture, au développement de l'olympisme et des athlètes de haut niveau, aux grandes manifestations sportives et culturelles ainsi qu'à la sauvegarde de la nature et de la biodiversité renforcée par la présence des quatre grandes institutions scientifiques sur ce territoire.
- Son rôle économique en matière d'emplois, d'investissements directs et de retombées économiques, d'aménagement du territoire, de tourisme et de médiatisation.
- Sa contribution sociétale sur les plans de l'éducation, de la recherche, de la conservation et de la diffusion des sciences de la nature ainsi que du bien-être, de l'activité physique, de la santé, du lien social et du bénévolat.

Autour de ces ambitions, la Ville de Montréal considère que la consultation entreprise par le comité-conseil arrive à point pour définir un plan d'action véritable visant à valoriser et à développer l'ensemble du Parc olympique. Elle milite cependant pour la définition **d'une vision globale et intégrée** de tout le pôle Maisonneuve, en tant que territoire distinct et privilégié de Montréal, à l'instar du Vieux-Port/Vieux-Montréal et du quartier des Spectacles. Cette vision d'avenir doit **faire appel à tous les partenaires et intervenants sur le site**.

L'élément central de cette vision serait de faire du pôle Maisonneuve une destination unique et renouvelée où le visiteur et le citoyen sont placés au cœur d'une expérience durable. À leur guise, ils pourront ainsi choisir de faire un parcours, de se rassembler ou encore de s'engager.

- Un parcours urbain aux multiples ambiances, de la nature à l'architecture.
- Des rassemblements sportifs et festifs de couleurs variées, du citoyen actif à l'athlète de haut niveau.
- Un engagement pour la nature et la biodiversité, de l'observation à la cocréation.

La Ville de Montréal est convaincue que la mise en commun des volontés, des savoir-faire et des ressources de tous les partenaires du pôle Maisonneuve et des quartiers environnants est le meilleur gage d'avenir pour celui-ci. Elle veut ainsi profiter des circonstances favorables créées par la consultation, pour affirmer sa volonté d'agir en concertation avec les autres partenaires du pôle Maisonneuve pour que ce site devienne un pôle urbain incontournable de Montréal. De manière à mieux structurer sa volonté d'agir, la Ville de Montréal présente ici, les dix orientations suivantes :

LE VISITEUR ET LE
CITOYEN SONT
PLACÉS AU CŒUR
DE L'EXPÉRIENCE

CHOISIR
DE FAIRE
UN PARCOURS,
DE SE
RASSEMBLER
OU ENCORE
DE S'ENGAGER.

ÉLARGIR LE TERRITOIRE

ORIENTATION N° 1

LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE DOIT ÊTRE ÉLARGIE ET PRENDRE EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DU PÔLE MAISONNEUVE.

Montréal offre l'opportunité d'une structure urbaine en réseau cristallin, c'est-à-dire avec plusieurs centres urbains ou pôles attractifs interreliés. Des efforts majeurs ont été consentis, au cours des dernières années, dans le réaménagement du centre-ville, de manière à créer un pôle majeur axé sur la dimension festive et culturelle. Un exercice similaire devra être fait pour le pôle Maisonneuve, fondé sur les principes suivants.

- Une revitalisation du tissu urbain autour du Parc olympique puisque les quartiers environnants ne respirent pas au rythme des activités du pôle Maisonneuve comme le souhaite depuis de nombreuses années l'administration municipale. Cette revitalisation devient ainsi complémentaire à la vitalité économique des quartiers.
- Une ouverture accrue vers la population locale et une amorce de relations avec les institutions périphériques hors du site, notamment le Château Dufresne et d'autres institutions limitrophes.
- Une cohésion nécessaire tant sur le plan des actions entreprises par les différents intervenants que sur le plan de la gouvernance, de manière à favoriser l'inclusion sociale et le développement économique de la population locale.
- L'intégration des milieux de vie en prônant l'accessibilité de toutes les clientèles, notamment les familles, les aînés et les personnes à mobilité réduite et la cohabitation harmonieuse entre les usages et la consolidation d'une destination touristique renouvelée.
- Le développement et la mise en valeur du parc Maisonneuve comme site privilégié d'activités de plein air en complément aux activités sportives, sociales et culturelles.

- La création d'un nouveau concept efficace et original de signalétique urbaine et de signature territoriale, de manière à soutenir la reconnaissance et le sentiment d'appartenance au pôle Maisonneuve. La planification, l'architecture, le mobilier urbain, la signalisation, l'éclairage et l'art public sont autant d'aspects qui peuvent contribuer à l'expression du caractère unique du pôle Maisonneuve.
- La restauration et la mise en valeur des terrains du Parc olympique en respectant la valeur architecturale propre à chacun des bâtiments.
- L'offre d'une gamme complète et variée de formules d'hébergement, où le confort et la chaleur de l'accueil figurent toujours au premier plan, de manière à soutenir le développement touristique de ce secteur, non seulement comme une autre destination, mais aussi comme un lieu d'hébergement approprié de l'accueil des athlètes, chercheurs, et autres invités.
- Une amélioration de la fonctionnalité, de la qualité et de la continuité avec les quartiers avoisinants des liens piétonniers, cyclistes et automobiles, des accès et du développement des transports actif et collectif, autant pour l'axe du boulevard Pie-IX que pour la rue Sherbrooke.
- Un parcours facilitant les déplacements d'une institution à l'autre à l'intérieur du pôle et une attention particulière à la synergie à créer entre le sud et le nord de la rue Sherbrooke.
- Une desserte de transports publics particularisée par des stations de métro traitées comme des ouvertures au parcours de visite du site à l'adresse des touristes, mais pas sans intérêt pour les usagers et surtout les riverains, notamment pour ce qui est du renforcement de l'identité du quartier.
- Une approche concertée entre les différentes instances gouvernementales, de manière à optimiser les investissements et les interventions pour améliorer les recettes fiscales de chacun et servir ainsi de levier économique et social au bénéfice de l'ensemble de la population.

PLANIFIER LE TERRITOIRE COMME UN GRAND PARC URBAIN

ORIENTATION N° 2

LA CONCRÉTISATION D'UNE NOUVELLE VISION POUR LE PÔLE MAISONNEUVE PASSE NÉCESSAIREMENT PAR UNE MISE EN VALEUR DU SITE DANS SON ENSEMBLE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET POURSUIVRA LES OBJECTIFS CI-DESSOUS.

- Susciter une réflexion et un dialogue sur l'intégration d'une trame verte dans le prolongement du parc Maisonneuve et du Jardin botanique qui occupent déjà une grande partie du pôle Maisonneuve, à la lumière des préoccupations et des attentes de l'ensemble des partenaires et des usagers.
- Orienter cette réflexion de façon à intégrer les principes répondant aux plus hauts standards de design et de développement durable qui permettront notamment d'augmenter le verdissement, de contrer les îlots de chaleur et de récupérer les eaux de ruissellement, etc.
- S'inscrire dans le projet des promenades urbaines afin de créer une mosaïque de parcours piétons alliant biodiversité et urbanité.

MISER SUR UN USAGE POLYVALENT DU STADE OLYMPIQUE

ORIENTATION N° 3

L'USAGE DU STADE OLYMPIQUE DOIT ÊTRE D'ABORD SPORTIF, MAIS AUSSI POLYVALENT ET COMPLÉMENTAIRE AUX AUTRES ÉQUIPEMENTS DE MONTRÉAL, PERMETTANT AINSI D'ACCUEILLIR UNE MULTIPLICITÉ D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET COMMERCIAUX.

À CE TITRE, POUR ACCUEILLIR DAVANTAGE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS D'ENVERGURE NATIONALE ET INTERNATIONALE, L'INSTALLATION D'UN TOIT RÉTRACTABLE DOIT ÊTRE PRIVILÉGIÉE.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1) Consacrer les investissements à la mise en valeur du plein potentiel du Stade olympique selon les nouvelles tendances internationales.
- 2) Soutenir l'implantation de l'Institut national du sport du Québec et de toutes ses composantes notamment le volet scientifique et celui de la recherche.
- 3) Maintenir le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) à l'intérieur du pôle Maisonneuve dans un lieu répondant aux besoins des organismes.
- 4) Faire en sorte que la dimension sportive et l'activité physique rayonnent sur l'ensemble du pôle Maisonneuve, toute l'année, et notamment sur l'Esplanade, en incluant l'intégration de jeux extérieurs, de parcours, etc.
- 5) Mettre en évidence la capacité du milieu montréalais à organiser des événements publics et communautaires, notamment en favorisant des liens avec les activités du pôle Maisonneuve et l'intégration d'espaces publics sur l'Esplanade.
- 6) Mettre en valeur et faire ressortir de façon évidente l'héritage des Jeux olympiques sur le site, par exemple à l'occasion du 40^e anniversaire de la tenue des Jeux en 2016.

L'ESPACE POUR LA VIE : UN LIEU, UN MOUVEMENT, UN ENGAGEMENT

ORIENTATION N° 4

SOUTENIR LE PLUS GRAND COMPLEXE MUSÉAL DE SCIENCES DE LA NATURE DU CANADA ET L'AIDER À DEVENIR LA PREMIÈRE PLACE MONDIALE DÉDIÉE À L'HUMAIN ET À LA NATURE, INVITANT AINSI LES MONTRÉALAIS ET LES VISITEURS À COCRÉER UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE.

ORIENTATION N° 5

UNIR LES EFFORTS DE LA VILLE ET DE LA RIO AFIN DE RÉALISER LES PROJETS DE L'ESPACE POUR LA VIE ET DE SES QUATRE INSTITUTIONS, LESQUELLES SONT ESSENTIELLES AU RAYONNEMENT DU PÔLE MAISONNEUVE, TANT SUR LE PLAN LOCAL QU'INTERNATIONAL, ET JOUENT UN RÔLE CENTRAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DE MONTRÉAL.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1) Respecter le cadre de partenariat établi entre la RIO et la Ville de Montréal.
- 2) Soutenir la vision et la réalisation du plan d'affaires de l'Espace pour la vie.
- 3) Faire en sorte que la dimension scientifique axée sur l'être humain et la nature rayonne sur l'ensemble du pôle Maisonneuve, et notamment sur l'Esplanade, en y intégrant des éléments ludiques et d'autres aménagements reliés au concept de l'Espace pour la vie.

FAVORISER LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU TERRITOIRE

ORIENTATION N° 6

OPTIMISER LA VOCATION DU PÔLE MAISONNEUVE EN TANT QUE PÔLE TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE MAJEUR.

ORIENTATION N° 7

FAVORISER L'INTERRELATION D'UNE MANIÈRE CONJUGUÉE ET CONCERTÉE ENTRE LES DIFFÉRENTS ATTRAITS TOURISTIQUES.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1) La réfection de l'observatoire de la Tour de Montréal en un lieu touristique privilégié et aménagé selon les nouvelles tendances internationales.
- 2) L'intégration de nouvelles fonctions dans les espaces vacants de la Tour de Montréal, notamment un lieu d'accueil pour des organismes et partenaires œuvrant dans les domaines prioritaires du pôle Maisonneuve.
- 3) L'implantation d'un musée des sports et de l'activité physique de manière à promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population.
- 4) Le développement conjugué et concerté de l'accueil et de l'animation des lieux publics partagés, dans le but d'améliorer l'expérience du visiteur et les attraits touristiques.
- 5) La valorisation de la gestion environnementale des installations et des infrastructures d'accueil et leurs différents événements.

Développer un partenariat exemplaire

Le pôle Maisonneuve possède un potentiel élevé et peu connu du public. À la suite de l'évolution qu'a connue ce secteur, le temps est maintenant venu d'affirmer d'une façon non équivoque la vocation de ce lieu public axé sur le sport, la culture et la biodiversité. La volonté de collaboration est déjà bien entamée par l'entremise de l'Espace pour la vie, à titre de partenaire privilégié, et s'est traduite par une entente de partenariat récente avec la RIO. En réunissant tous les intervenants du pôle, il sera possible de conjuguer les efforts de manière à faire des installations olympiques et du pôle Maisonneuve un endroit incontournable et mieux intégré aux quartiers environnants.

Plusieurs travaux de mise en valeur sont déjà prévus sur plusieurs installations existantes dont la vocation est le sport et l'activité physique ainsi que celles de l'Espace pour la vie, pour la période 2005-2017. L'objectif principal de ces travaux est de rehausser l'expérience du visiteur et le niveau d'attraction du pôle Maisonneuve. Les ressources financières proviennent principalement de l'ensemble des partenaires publics et elles totalisent plus de 300 M\$, auxquels il faut ajouter, en matière de transport, l'implantation prochaine de la ligne de SRB (service rapide par bus) sur Pie-IX, évaluée à 305 M\$, dont 180 M\$ pour le tronçon situé sur le territoire de Montréal.

À ces montants, il faudra aussi inclure les priorités que le comité-conseil de la RIO envisagera pour le Parc olympique. Dans un esprit de réflexion ouverte et globale sur l'avenir des installations, sur leur utilisation optimale de même que sur le Parc olympique dans son ensemble, il est primordial de tenir compte de l'ensemble des interventions consenties jusqu'à maintenant de manière à créer une destination renouvelée indispensable au développement de Montréal et de l'ensemble du Québec.

ORIENTATION N° 8

DÉMONTRER UNE VOLONTÉ DE BÂTIR UNE VISION COMMUNE AXÉE SUR LE SPORT, LA CULTURE ET LA BIODIVERSITÉ.

ORIENTATION N° 9

EN CONTINUITÉ DU PARTENARIAT DÉJÀ ÉTABLI POUR L'ESPACE POUR LA VIE, UN MÉCANISME FORMEL DE CONCERTATION DOIT ÊTRE MIS SUR PIED AVEC TOUS LES PARTENAIRES DU PÔLE AFIN DE BÂTIR UNE VISION TERRITORIALE INTÉGRÉE DU PÔLE MAISONNEUVE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS.

ORIENTATION N° 10

CE NOUVEAU PARTENARIAT AURA POUR OBJECTIF DE PROPOSER UNE VISION D'AVENIR QUI PERMET LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE PARTIE DE L'EST DE MONTRÉAL PAR LA MISE EN VALEUR DE SES ACTIFS SPORTIFS, SCIENTIFIQUES, CULTURELS, ÉDUCATIFS ET RÉCRÉATIFS, TOUT EN RECHERCHANT UN ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DU PÔLE MAISONNEUVE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS.

Les principes qui appuient ces dix orientations touchent principalement l'optimisation du pôle Maisonneuve comme destination renouvelée et incontournable de Montréal. Ils tiennent compte d'objectifs pour une société durable, de la nature des installations qui s'y trouvent, de la qualité de vie des citoyens et des intérêts des communautés montréalaises, québécoises et internationales. Ces principes sont les suivants.

PRINCIPES :

La prise en compte de l'intérêt collectif

Miser sur des stratégies et des actions où les investissements tant publics que privés dans les installations et les équipements majeurs, qu'ils soient sportifs, scientifiques ou autres, sont réalisés en fonction de leur accessibilité à la collectivité, qui en profite et en est fière.

Le partenariat et la concertation

Miser sur des stratégies et des actions où chaque partenaire est engagé dans un projet commun et joue son rôle en concertation avec les autres acteurs du milieu (gouvernement, ville, arrondissement, organisme à but non lucratif ou autre partenaire et le citoyen).

La complémentarité

Miser sur des stratégies et des actions intégrées en lien avec la mission consolidée auxquelles adhèrent les partenaires, qui interagissent selon leur domaine d'activité et leur compétence spécifique, et en complémentarité avec les autres pôles urbains de Montréal et leurs projets.

L'innovation et le design actif

Miser sur des stratégies et des actions centrées sur l'innovation et la recherche des concepts les plus actuels, pour favoriser l'excellence en design urbain, fondée notamment sur une approche d'inclusion dans une ville universellement accessible.

La recherche et l'éducation

Miser sur des stratégies et des actions communes reliées aux sports et à la santé, en collaboration avec l'Espace pour la vie, comme référence internationale en matière de sciences de la nature.

